

Fonds de Titrisation

FT MIFTAH

COMPARTIMENT MIFTAH FONCTIONNAIRES

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE 3ème trimestre 2025

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté : 24/09/2025



TABLE DES MATIÈRES

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté: 24/09/2025



DESCRIPTION DU FONDS

En date du 15/11/2017, le compartiment « MIFTAH Fonctionnaires » du fonds de titrisation « FT MIFTAH » a acquis un portefeuille de 3784 créances hypothécaires, ayant à cette date un capital restant dû de 1.000.087.117,09 MAD. Ces créances résultent de prêts consentis par ATTIJARIWAFA BANK à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc, en vue de financer des acquisitions de logements.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	15/11/2017
Nombre de créances	3784
Encours des créances	1 000 087 117,09
Capital restant dû minimal (MAD)	100 458,49
Կ En % de l'encours à l'émission	0,01%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 059 050,74
Կ En % de l'encours à l'émission	0,11%
Capital restant dû moyen (MAD)	264 293,64
Կ En % de l'encours à l'émission	0,03%
Taux moyen pondéré	5,02%
Loan-to-value moyenne pondérée (*)	65%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	5,02
Durée résiduelle minimale (années)	2,08
Durée résiduelle maximale (années)	20,58
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	16,22

^(*) la loan-to-value (LTV) d'une créance à une date donnée est le rapport entre le CRD de la créance à ladite date et l'estimation de la valeur du bien à la date d'octroi du crédit.

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 1.000.100.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau suivant :

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt (*)	Prime de risque	Duration (**)
Obligations A1	5 000	500 000 000,00	3,22%	0,40%	4,24 ans
Obligations A2	4 500	450 000 000,00	4,03%	0,55%	10,07 ans
Parts	501	50 100 000,00	NA	NA	NA
Total	10 001	1 000 100 000,00			

^(*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêtée au 03/11/2017.

^(**) Selon un scénario basé sur un Taux de Remboursement Anticipé Annuel de 0,43% et un Taux de Déchéance Annuel de 0,08% sur le portefeuille des Créances cédées.

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté : 24/09/2025



INFORMATIONS SUR L'ACTIF

1 - Situation globale du stock de créances

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux quatre dernières dates d'arrêté :

ate d'arrêté	24/12/2024	24/03/2025	24/06/2025	24/09/2025
Nombre de créances vivantes	2 546	2 496	2 462	2 423
Encours des créances (MAD)	446 060 109,25	429 555 575,75	415 643 501,82	402 480 562,40
Encours amorti sur le trimestre (MAD)	14 159 832,51	16 504 533,50	13 912 073,93	13 162 939,42
↓ En % de l'encours à l'émission	1,42%	1,65%	1,39%	1,32%
4 Cumulé depuis l'émission	55,40%	57,05%	58,44%	59,76%
Capital restant dû minimal (MAD)	526,10	2 023,70	1 826,40	1 529,44
4 En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	820 832,62	810 492,92	800 001,28	789 355,48
↓ En % de l'encours arrêté	0,184%	0,189%	0,192%	0,196%
Capital restant dû moyen (MAD)	175 216,00	172 113,54	168 839,69	166 124,80
↓ En % de l'encours arrêté	0,039%	0,040%	0,041%	0,041%
Taux moyen pondéré	5,02%	5,02%	5,02%	5,02%
Loan-to-value moyen pondéré	46,48%	45,80%	45,17%	44,55%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	12,16	12,42	12,67	12,86
Durée résiduelle minimale (ans)	0,03	0,08	0,08	0,08
Durée résiduelle maximale (ans)	15,00	14,75	14,50	14,25
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	10,30	10,11	9,93	9,74

2 - Situation des remboursements par anticipation

Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée

Nombre de créances ayant fait l'objet de remboursements par anticipation Flux de capital remboursé par anticipation

2 981 000,40

Historique des remboursements par anticipation sur l'année

Mois	Montant remboursé	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	1 282 754,18	0,29%
Février	2 887 939,10	0,65%
Mars	2 050 475,94	0,46%
Avril	2 074 275,09	0,47%
Mai	377 768,90	0,08%
Juin	1 065 244,54	0,24%
Juillet	891 385,14	0,20%
Août	505 487,41	0,11%
Septembre	1 584 127,85	0,36%
Total	12 719 458,15	2,85%

3 - Situation des flux impayés

Situation des flux impayés à la date d'arrêté

Arrêté des impayés en intérêts Arrêté des impayés en capital 370 926,98 1 527 604,67

Historique des arrêtés mensuels des impayés en intérêts sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en intérêts	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	362 727,48	0,081%
Février	367 920,93	0,082%
Mars	389 765,50	0,087%
Avril	397 906,20	0,089%
Mai	415 798,60	0,093%
Juin	409 531,48	0,092%
Juillet	391 925,56	0,088%
Août	378 207,59	0,085%
Septembre	370 926,98	0,083%

Historique des arrêtés mensuels des impayés en capital sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en capital	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	1 509 107,46	0,338%
Février	1 502 543,33	0,337%
Mars	1 503 164,33	0,337%
Avril	1 512 004,29	0,339%
Mai	1 517 362,65	0,340%
Juin	1 528 072,91	0,343%
Juillet	1 528 834,66	0,343%
Août	1 528 529,66	0,343%
Septembre	1 527 604,67	0,342%

4 - Situation des créances en défaut

Nombre de créances saines	2 423
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	4
Nombre de créances passées en défaut depuis le début d'année	9
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	38
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	2
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	3
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	7
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	21
Nombre de dossiers en défaut clôturés	17
CRD total des créances saines	402 480 562,40
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	849 035,87
CRD total des créances passées en défaut depuis le début d'année	1 662 972,72
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	9 542 178,22
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	510 176,66
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	648 680,43
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	1 958 918,49
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	3 829 047,25
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouvrés des créances en défaut sur la période arrêtée	140 185,86
Montants recouvrés des créances en défaut depuis le début d'année	646 637,96
Montants recouvrés des créances en défaut depuis la date d'émission	3 804 942,96

Historique des créances en défaut constatées sur l'année en cours

Mois	CRD en défaut constaté	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	-	-
Février	239 950,84	0,054%
Mars	-	
Avril	-	-
Mai	182 895,93	0,041%
Juin	391 090,08	0,088%
Juillet	704 143,46	0,000%
Août	144 892,41	0,032%
Septembre	-	-
Total	1 662 972,72	0,215%

Historique de recouvrement des créances en défaut sur l'année en cours

Mois	Flux recouvrés des créances en défaut	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	216 099,28	0,048%
Février	269 683,45	0,060%
Mars	-	-
Avril	18 900,00	0,004%
Mai	-	-
Juin	1 769,37	0,000%
Juillet	108 616,84	0,024%
Août	31 569,02	0,007%
Septembre	-	
Total	646 637,96	0,145%

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	1 854 255,44	0,42%
Février	1 837 642,49	0,41%
Mars	1 796 022,67	0,40%
Avril	1 788 018,40	0,40%
Mai	1 755 718,53	0,39%
Juin	1 765 286,97	0,40%
Juillet	4 267 458,66	0,96%
Août	3 825 792,99	0,86%
Septembre	4 871 482,66	1,09%
Total	23 761 678,81	5,33%

Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	4 845 754,59	1,09%
Février	6 523 163,15	1,46%
Mars	5 381 243,52	1,21%
Avril	5 407 322,45	1,21%
Mai	3 701 410,20	0,83%
Juin	4 363 619,83	0,98%
Juillet	1 714 714,63	0,38%
Août	1 735 960,22	0,39%
Septembre	1 710 892,51	0,38%
Total	35 384 081,10	7,93%

6 - Trésorerie

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD) 360 148,30 Solde du compte de réserve (en MAD) 40,33

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général	-	-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	5 139,89	2 339,26	12 023 539,08

Ш

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté : 24/09/2025



INFORMATIONS SUR LE PASSIF

1 - Frais et commissions supportés par le fonds

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année (les montants sont hors taxes) :

Trimestre	T1-2025	T2-2025	T3-2025
Début de période	24/12/2024	24/03/2025	24/06/2025
Fin de période	24/03/2025	24/06/2025	24/09/2025
CRD début période	446 060 109,25	429 555 575,75	415 643 501,82
Recouvrement	10 998,74	10 827,15	10 476,49
Dépositaire	54 993,71	54 135,77	52 382,47
Gestion	219 974,85	216 543,08	209 529,87
AMMC	32 746,49	31 818,85	31 170,00
Maroclear	1 800,00	1 800,00	1 800,00
Total	320 513,79	315 124,85	305 358,83

2 - Opérations sur les titres émis

Obligations A2		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		88 325,13	397 463 085,00
T1-2025	Coupon	889,87	4 004 415,00
	Amortissement	3 667,63	16 504 335,00
T2-2025	Coupon	852,92	3 838 140,00
	Amortissement	3 086,03	13 887 135,00
T3-2025	Coupon	821,83	3 698 235,00
	Amortissement	2 925,21	13 163 445,00
Nominal restant dû	final	78 646,26	353 908 170,00
Total coupon payé sur l'année		2 564,62	11 540 790,00
Total capital amorti sur l'année		9 678,87	43 554 915,00

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	50 100 000,00
T1-2025	Coupon	2 786,52	1 396 046,52
	Amortissement	-	-
T2-2025	Coupon	1 429,71	716 284,71
	Amortissement	-	-
T3-2025	Coupon	1 857,54	930 627,54
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû	final	100 000,00	50 100 000,00
Total coupon payé sur l'année		6 073,77	3 042 958,77
Total capital amorti sur l'année		<u>-</u>	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de à 10 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dus par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve étant atteint, le compte de réserve n'a enregistré aucun mouvement sur la période arrêtée.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)

10 000 000,00

Plafond du compte de réserve atteint ?

Oui

Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée

-

Flux du compte de réserve utilisés

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), le montant de capital en défaut constaté a été couvert à partir de l'excess spread brut et remboursé aux porteurs d'obligations, à la date de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté : 24/09/2025



ECHEANCIER PREVISIONNEL DES TITRES

Date de paiement	OBLIGATION A1		OBLIGATION A2			
	CRD initial	Capital	Intérêts	CRD initial	Capital	Intérêts
24/12/2025	-	-	-	78 646,26	2 293,81	792,36
24/03/2026	-	-	-	76 352,45	2 281,01	769,25
24/06/2026	-	-	-	74 071,44	2 277,85	746,26
24/09/2026	-	-	-	71 793,59	2 271,55	723,32
24/12/2026	-	-	-	69 522,04	2 269,69	700,43
24/03/2027	-	-	-	67 252,35	2 273,20	677,56
24/06/2027	-	-	-	64 979,15	2 264,70	654,66
24/09/2027	-	-	-	62 714,45	2 254,69	631,84
24/12/2027	-	-	-	60 459,76	2 246,65	609,13
24/03/2028	-	-	-	58 213,11	2 246,50	586,49
24/06/2028	-	-	-	55 966,61	2 233,70	563,86
24/09/2028	-	-	-	53 732,91	2 216,37	541,35
24/12/2028	-	-	-	51 516,54	2 211,26	519,02
24/03/2029	-	-	-	49 305,28	2 192,23	496,75
24/06/2029	-	-	-	47 113,05	2 173,88	474,66
24/09/2029	-	-	-	44 939,17	2 159,69	452,76
24/12/2029	-	-	-	42 779,48	2 146,64	431,00
24/03/2030	-	-	-	40 632,84	2 134,06	409,37
24/06/2030	-	-	-	38 498,78	2 098,54	387,87
24/09/2030	-	-	-	36 400,24	2 066,09	366,73
24/12/2030	-	-	-	34 334,15	2 035,49	345,91
24/03/2031	-	-	-	32 298,66	2 014,43	325,40
24/06/2031	-	-	-	30 284,23	1 990,24	305,11
24/09/2031	-	-	-	28 293,99	1 972,40	285,06
24/12/2031	-	-	-	26 321,59	1 968,23	265,19
24/03/2032	-	-	-	24 353,36	1 946,30	245,36
24/06/2032	-	-	-	22 407,06	1 930,56	225,75
24/09/2032	-	-	-	20 476,50	1 915,95	206,30
24/12/2032	-	-	-	18 560,55	1 877,10	186,99
24/03/2033	-	-	-	16 683,45	1 847,76	168,08
24/06/2033	-	-	-	14 835,69	1 820,96	149,46
24/09/2033	-	-	-	13 014,73	1 800,15	131,12
24/12/2033	-	-	-	11 214,58	1 790,38	112,98
24/03/2034	-	-	-	9 424,20	1 765,26	94,94
24/06/2034	-	-	-	7 658,94	1 736,91	77,16
24/09/2034	-	-	-	5 922,03	1 702,37	59,66
24/12/2034	-	-	-	4 219,66	1 662,08	42,51
24/03/2035	-	-	-	2 557,58	1 615,80	25,76
24/06/2035	-	-	-	941,78	941,78	9,48

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté : 24/09/2025





CONTACT

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca Tel : 05 22 49 39 90

Mohamed Yassine ZNATNI

Responsable Gestion et Structuration

m.znatni@attijariwafa.com

Tel: 05 22 49 39 94